

## Colloque – 4 décembre 2025

### Élections européennes, conséquences nationales et inversement...



Dessin paru en une du « Monde » du 14 juin 2024, reproduit avec l'aimable autorisation du dessinateur Dilem, auquel les organisateurs adressent leurs plus vifs remerciements

## Argumentaire

Au soir du résultat des élections au Parlement européen, le 9 juin 2024, Emmanuel Macron prenait la décision surprise de prononcer la dissolution de l'Assemblée nationale. Le président français, par ce coup de poker aussi inédit qu'insensé, poussait jusqu'à son expression la plus caricaturale le mouvement auquel les élections européennes ne sont, au fond, jamais parvenues à échapper, à savoir celui de la nationalisation du scrutin européen.

C'est en effet de longue date qu'a été fait le diagnostic d'une instrumentalisation des enjeux européens à des fins de politique nationale. En dépit de l'ambition initiale qui était de donner voix au chapitre aux ressortissants européens – puis, à compter de 1992, aux citoyens européens – en leur permettant de désigner directement, à compter de 1979, leurs représentants à Strasbourg, les enjeux européens ont pour l'essentiel été occultés, sinon phagocytés, par des considérations nationales. Les référendums organisés dans certains Etats sur des questions européennes n'échappent pas à la règle. Seule compte en vérité la scène politique nationale, l'Europe n'en étant guère plus que les coulisses.

Cet état de fait est la conséquence d'une double série de phénomènes. D'une part, il résulte de l'incapacité à organiser un scrutin qui figurerait un au-delà du national, en raison de facteurs à la fois juridiques et politiques (en particulier l'absence d'une procédure électorale unique, des circonscriptions internes à chaque Etat membre, l'absence de véritables de partis politiques européens, l'impossibilité pour les citoyens de peser de manière directe ou immédiate sur le choix des gouvernants européens – Commission, Conseil européen, Haut Représentant, etc.). D'autre part, et réciproquement, cet effacement européen est favorisé par la mainmise que les responsables nationaux entendent conserver sur les élections européennes en les ravalant au statut d'élections intermédiaires (composition des listes, thèmes de campagne, lecture des résultats, notamment).

Le fait nouveau qui tend cependant à apparaître depuis quelques années, et que les élections de juin 2024 ont rendu particulièrement manifeste, est celui d'une européanisation du débat national, c'est-à-dire de l'affirmation de plus en plus nette de la « question européenne » comme ligne de clivage politique interne. La construction européenne apparaît en effet comme un enjeu de plus en plus prégnant, autour duquel se réorganise le débat politique national et se restructure la scène politique nationale dans nombre d'États membres.

Cette situation est complexe. Cependant, elle est peut-être aussi moins paradoxale qu'il n'y paraît. Ainsi, à la faveur de leur nationalisation, les débats relatifs à l'UE ont fini par (re)trouver une part de leur européanité. Très concrètement, la critique adressée par les formations populistes ou souverainistes à l'endroit de l'intégration européenne s'est ordonnée autour de la promotion du thème d'une autre Europe désirable à leurs yeux : « l'Europe des nations ». En conséquence, des consultations populaires nationales voient cette européanisation se manifester, comme l'illustrent les récentes élections nationales en Roumanie et en Pologne. Hors de l'Union européenne, le récent rapprochement du Royaume-Uni fournit un autre exemple. Alors que les élections européennes ont longtemps été considérées comme celles d'un club feutré et un peu mystérieux, l'aggravation des crises sur le terrain géopolitique – le *Brexit*, la guerre en Ukraine, le second mandat de Donald Trump, la guerre à Gaza... – lance un éclairage nouveau sur ce rendez-vous démocratique.

Le colloque organisé par l'IRJI François-Rabelais de l'Université de Tours, l>IDPS de l'Université Sorbonne Paris Nord et le CRJFC de l'Université Marie et Louis Pasteur, explore cette relation tumultueuse entre les élections européennes et nationales dans ses différentes dimensions, ainsi que leur portée politique et institutionnelle. Cette manifestation scientifique se donne pour objectif d'offrir des outils de compréhension, de susciter la réflexion au travers de contributions et de débats animés par les spécialistes des disciplines juridiques et politiques.

## Axes des communications

Axe n°1 : L'influence des élections européennes sur les élections nationales

Axe n°2 : L'influence des élections nationales sur les élections européennes

Axe n°3 : L'europanisation de la vie politique et institutionnelle nationale

Axe n°4 : La nationalisation de la vie politique et institutionnelle européenne

## Proposition de communication

Le colloque sera organisé sous la forme de deux tables rondes par demi-journée. Les intervenants disposeront de 10 mn pour présenter leur sujet avant un temps consacré aux débats. Les actes feront l'objet d'une publication.

Nous vous remercions de bien vouloir adresser votre proposition de communication accompagnée d'un exposé d'une page maximum avant le 30 juillet 2025 à :

Laurent KONDRATUK, ingénieur de recherche au CRJFC  
laurent.kondratuk@univ-fcomte.fr – 03.81.66.66.08

- Lieu du colloque :** UFR des Sciences Juridiques, Economiques, Politiques et de Gestion (SJEPEG)  
de l'Université Marie et Louis Pasteur  
45 D Avenue de l'Observatoire, 25 030 Besançon cedex
- Direction scientifique :** Nicolas CLINCHAMPS, professeur de droit public, Université Sorbonne Paris Nord  
Christophe GESLOT, professeur de droit public, Université Marie et Louis Pasteur  
Pierre-Yves MONJAL, professeur de droit public, Université de Tours  
Sébastien ROLAND, professeur de droit public, Université de Tours
- Organisation :** Institut de droit public, sciences politiques et sociales (IDPS – UR 23492G)  
Centre de recherches juridiques de Franche-Comté (CRJFC – UR 3225)  
Institut de Recherche Juridique Interdisciplinaire (IRJI – UR 7496)